

Ecrit par le 2 juin 2026

JCE du Grand Avignon : une enquête pour réinventer une économie plus durable



La [Jeune chambre économique du Grand Avignon](#) sollicite les entreprises du territoire à travers une enquête destinée à réaliser un diagnostic du département de Vaucluse sur l'implication des entreprises sur le thème du développement durable.

Et si le développement durable et la croissance économique pouvaient aller dans le même sens ? Comment se réinventer économiquement dans l'après-Covid ? Afin de répondre à ces questions, les membres de la Jeune chambre économique du Grand Avignon (JCEGA) lancent une grande enquête (initiée au national par la JCE française) auprès des entreprises du territoire, tous secteurs économiques confondus, afin de connaître l'impact que le Covid-19 a pu avoir au sein de leurs activités respectives. Elaborée en partenariat avec le Pôle éco-conception, missionné par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'enquête aborde l'impact de la crise sanitaire actuelle et la gestion des

Écrit par le 2 juin 2026

ressources au sein des entreprises et des organisations. « L'enjeu de ce sondage est d'allier développement économique et durable, explique Agnès Zwaenepoel, présidente de la JCEGA. En cette période si particulière, il est important de mettre en lumière les opportunités et les problématiques révélées par cette crise. » Une analyse approfondie des résultats permettra de réaliser un diagnostic à l'échelle départementale afin de mettre en œuvre des projets concrets à destination des entreprises sur le territoire.

Date limite pour participer : 31 juillet 2020. Lien pour répondre à l'enquête :
<https://urlz.fr/cMeH>

Près d'un millier de Britanniques résident en Vaucluse



Ecrit par le 2 juin 2026

Le département de Vaucluse compterait 920 résidents Britanniques. Un chiffre qui a baissé depuis 2011 (1 026) mais qui est en augmentation régulière depuis 1990 (624). Au total, les sujets de sa gracieuse majesté sont 11 140 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et près de 150 000 en France. Il s'agit du deuxième pays d'accueil en Europe derrière l'Espagne.

Ces résidents originaires du Royaume-Uni vivent majoritairement en couple, sans enfant, dans des territoires peu peuplés de l'ouest du pays comme la Charente, la Dordogne ou la Haute-Vienne. En Vaucluse, c'est dans le bassin de vie d'Avignon (611) que l'on en trouve le plus devant celui d'Apt (137), Vaison-la-Romaine (83) et Cadenet (75). Arrivent ensuite les secteurs de Pertuis (42), Valréas (33), Sault (32), La Tour d'Aigues (31), Bollène (21) et la Piolenc (20). Ces vauclusiens à l'accent 'british' sont essentiellement des Britanniques retraités à l'exception du secteur de Pertuis où ils sont principalement des salariés ou des étudiants en raison de la proximité avec le projet Iter à Cadarache ainsi qu'avec la métropole Aix-Marseille.

Près d'un tiers disposaient d'une carte de séjour avant le Brexit. Depuis le 31 janvier dernier, ces derniers sont tous dans l'obligation de demander le nouveau titre de séjours prévu par l'accord de retrait. Autre conséquence pour ces derniers, depuis 1er février 2020, ils ne sont plus électeurs ni éligibles aux élections municipales et européennes. En effet, en droit français, en l'absence de la nationalité française, il faut être un ressortissant d'un autre état membre de l'Union pour pouvoir voter.

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse, un délai très court pour faire sa déclaration

Ecrit par le 2 juin 2026



Au titre des mouvements de terrain survenus lors des intempéries fin 2019, l'arrêté interministériel du 16 juin 2020, publié au journal officiel ce jour, 10 juillet 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes de Cadenet, Lourmarin, Puget et Saignon.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 17 juin 2020, publié

Ecrit par le 2 juin 2026

au journal officiel ce jour, 10 juillet 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes d'Avignon, Le Barroux, Bédarrides, Blauvac, Bollène, Cairanne, Camaret-sur-Aigues, Caumont-sur-Durance, Cavaillon, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Gargas, L'Isle-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Lagarde-Paréol, Lioux, Malaucène, Mazan, Mérindol, Mormoiron, Mornas, Pernes-les-Fontaines, Roussillon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sérignan-du-Comtat, Le Thor, Travaillan, Uchaux, Valréas, Vedène, Velleron, Villedieu et Villes-sur-Auzon.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 20 juillet 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Les arrêtés sont consultables en ligne sur le site www.legifrance.gouv.fr

Théâtre antique d'Orange, mais au fait, connaissez vous tous ses secrets ?

Écrit par le 2 juin 2026



Le théâtre antique d'Orange, dont nous vous présentons la programmation, ouvrira ses portes tout au long de l'été. Mais au fait, quelle est l'histoire de ce monument à l'architecture si particulière ? Pourquoi et comment a-t-il été conçu et qu'en avons-nous fait au fil des siècles ? Autant de questions qui trouvent leurs réponses dans ce récit construit au gré des découvertes d'historiens, architectes, amoureux de l'histoire de l'homme et de ses ambitions. Il était une fois le Théâtre antique d'Arausio...

Orange, Arausio en latin, entre dans l'histoire en 105 avant J.-C. Conquise par les Romains depuis un quart de siècle, elle doit résister aux envahisseurs germaniques, les Cimbres. À l'occasion de cette terrible défaite des armées romaines, le nom d'Arausio est mentionné pour la première fois par les auteurs antiques, il faut ensuite attendre 36 ou 35 avant J.-C. pour que soit attestée la création d'une ville romaine jouxtant la colline de Saint-Eutrope. Arausio est alors une colonie fondée par les vétérans de la IIe légion gallique de César auxquels a été confiée la création de la cité.

Fondations des villes romaines

Conformément aux principes de la fondation des villes romaines, la construction de la cité répond à un plan géométrique au tracé régulier et s'organise autour des monuments publics que sont les sanctuaires et le théâtre. Pour le pouvoir romain, le théâtre est un moyen de diffuser la culture latine dans les populations colonisées mais aussi de les éloigner de toute préoccupation politique et de prévenir

Écrit par le 2 juin 2026

d'éventuelles revendications nationalistes

La construction

Bien que les techniques permettant de bâtir un théâtre sur un terrain plat aient été maîtrisées au temps de la Rome Impériale, l'édifice a été adossé à la colline Saint-Eutrope suivant une technique empruntée aux Grecs. Les Romains avaient deux méthodes pour bâtir ce genre d'édifices : soit ils construisaient d'énormes murs pour soutenir les gradins, soit ils utilisaient la configuration naturelle du terrain. C'est le choix qui a été fait à Arausio puisque les gradins, qu'on appelle la cavea, sont directement appuyés sur la colline Saint-Eutrope, avec des infrastructures destinées à régulariser les inégalités du terrain.

Le placement, reflet de l'ordre social

Un habitant d'Arausio ne pouvait pas s'installer n'importe où dans la cavea. Ce n'était pas une question d'argent puisque les spectacles étaient gratuits pour tout le monde, mais une question d'origine sociale. En effet, la répartition dans les différents gradins était parfaitement codifiée en fonction du statut de chacun et la circulation dans les couloirs et les galeries conçue de telle sorte que l'on ne se mélangeait pas. En somme, les places des spectateurs reflétaient parfaitement la hiérarchie sociale de la cité.

De hiérarchiques assises

Devant la scène, dans l'orchestra, prenaient place les personnalités civiles et militaires, installées sur des sièges mobiles. Derrière, séparés de l'orchestra par un parapet en pierre, les premiers gradins étaient réservés aux membres de l'ordre équestre, les chevaliers. Plus haut, s'installaient les magistrats, les membres des collèges sacerdotaux et les corporations d'artisans et de commerçants qui jouaient un rôle très important dans la ville. Les magistrats étaient en effet les représentants de l'Empereur. Au fur et à mesure que l'on montait, les gradins étaient occupés par des classes de plus en plus modestes, jusqu'aux pullati, les marginaux de la société installés tout en haut : mendiants, prostituées, mais aussi étrangers ne bénéficiant pas du privilège de la citoyenneté romaine. C'est à ces personnes qu'était réservée la galerie couverte qui couronne les gradins. Une précision importante : les femmes avaient le droit d'assister aux spectacles donnés au théâtre, seul endroit public où l'on pouvait les côtoyer.

Jours de spectacle

Les jours de représentation, les habitants d'Arausio accouraient vers le théâtre. Les spectacles les plus fréquemment donnés étaient sans doute des mimes, des pantomimes, des récitals de poésie ou des joutes oratoires, des comédies ou des atellanes ainsi que d'autres divertissements comme les jongleurs, les prestidigitateurs ou les montreurs d'ours. Les mimes étaient des farces qui parodiaient aussi bien la vie domestique que la politique ou la mythologie. Joués par des acteurs en costume mais sans masque, ils alternaient dialogues, danses et chants, accompagnés de la tibia, un instrument à vent à anche double et du scabellum, une paire de petites cymbales fixées à des semelles de bois articulées que le musicien actionnait par un mouvement du pied.

Les pantomimes

Écrit par le 2 juin 2026

Elles étaient entièrement exécutées par des danseurs muets qui évoluaient en solo et portaient des masques à bouche fermée. Ils imitaient, par leurs mouvements et une gestuelle codée, des intrigues d'inspiration tragique, épique ou poétique que chantait un chœur. Ce dernier était accompagné d'un orchestre constitué de tibiae et scabella, de cithares, lyres, syrinx, tambourins et cymbales. L'atellane était une farce, assez proche de la commedia dell'arte. Elle mettait en scène quatre personnages qui portaient des masques de convention : Pappus le vieillard, Doscenus le bossu, Bucco toujours affamé et Maccus le niais. Leurs péripéties comiques étaient largement inspirées de la vie quotidienne.

Répertoire théâtral

Le répertoire théâtral avait oublié depuis longtemps les tragédies grecques. Le public ne s'intéressait qu'aux mises en scène. Mais ces dernières évoluèrent vers un genre de plus en plus spectaculaire et vers des épisodes de plus en plus sanglants. Mais, au fur et à mesure du temps, les spectacles périclitèrent. Privés de dialogue, ils mirent en scène des actions violentes et immorales. Le public assistait à des meurtres ou à des viols de prisonniers et de condamnés à mort. Le théâtre devenait un lieu de perdition, de cruauté, proche des jeux du cirque romains. En l'an 391, le christianisme fut proclamé religion officielle de l'Empire. L'Église s'organisa pour combattre le paganisme et la déviance et ordonna ainsi la fermeture du Théâtre.

Le grand sommeil

Au IV^e siècle, l'Empire romain d'Occident est démantelé. En 412, le théâtre subit l'assaut des Wisigoths qui pillent la ville. Ils jettent à terre la statue de l'Empereur, brûlent le toit qui couvrait la scène, détruisent les gradins pour en faire des sarcophages et démantèlent les marbres et les mosaïques. Au Moyen Âge et à la Renaissance, Guillaume au Cornet, un comte de Toulouse et parent de Charlemagne, ayant reçu des mains de ce dernier le comté d'Orange, s'est vaillamment battu contre les Sarrasins. Le petit cor sur les armoiries de la ville d'Orangea été choisi en souvenir de Guillaume au Cornet. La principauté, créée au XII^e siècle, est ensuite passée aux seigneurs des Baux puis à la famille de Chalon. En 1530, le dernier de cette lignée la laisse en héritage à son neveu René de Chalon, prince de Nassau, dont les descendants resteront princes d'Orange jusqu'en 1702. Cette famille règne encore aujourd'hui aux Pays-Bas.

Un monument en déshérence

Pendant ce temps, le théâtre s'abîme même si sa superbe muraille est toujours debout. L'épisode des invasions barbares a été suivi de pillages. Les pierres, les marbres et les mosaïques du monument sont réutilisés pour d'autres bâtiments, privés ou publics. Au Moyen Âge, le théâtre sert un moment de poste de défense et on bâtit une guérite sur son enceinte. Pendant les guerres de religion, Orange est gouvernée par des princes protestants. Pour éviter les massacres, une partie de la population se réfugie derrière le mur du théâtre. Quelque temps plus tard, la paix revenue, les habitants se trouvent à l'étroit à l'intérieur des murailles de la cité. On construit alors dans l'enceinte du théâtre, adossées au mur de scène et sur les gradins, quelques maisonnettes qui se multiplieront et finiront par former un véritable quartier traversé par une rue. Dans l'épaisseur des murs sont aménagées des prisons qui serviront

Écrit par le 2 juin 2026

jusqu'au XIXe siècle, en particulier pendant la Révolution durant laquelle les détenus sont gardés dans des conditions infamantes.

Le temps des restaurations

Délaissé pendant des siècles, le Théâtre antique d'Orange a retrouvé sa fonction d'origine au XIXe siècle pour le plus grand plaisir du public. En 1825, Prosper Mérimée (1803-1870), alors Inspecteur des Monuments historiques, lance un vaste programme de rénovation. Partiellement restauré, le théâtre accueille en 1869 les fêtes romaines, organisées par l'écrivain et compositeur de musique Antony Réal (1821-1896). On y chante une cantate à la gloire des Romains, Les Triomphateurs, ainsi qu'un opéra d'Étienne Méhul, Joseph. Le succès est immédiat, l'atmosphère magique du théâtre et son acoustique étonnante ravissent les spectateurs. En 1902, les manifestations régulièrement organisées prennent le nom de Chorégies et deviennent annuelles.

Les célébrités se succèdent

Les célébrités se succèdent sur les planches : en 1903, la grande Sarah Bernhardt (1844-1923) interprète l'un de ses plus beaux rôles dans Phèdre de Racine. Jusqu'en 1969, le théâtre parlé alterne avec les œuvres musicales, opéras ou pièces symphoniques. À partir de cette date, le théâtre parlé est attribué à Avignon et les spectacles lyriques à Orange. 1971 marque la naissance des nouvelles Chorégies. Les plus grands artistes lyriques viennent se produire devant le célèbre mur de scène : Barbara Hendrix, Plácido Domingo ou plus récemment Roberto Alagna et Angela Gheorghiu. Somptueusement mises en scène, les grandes œuvres, comme La Tosca de Puccini, Aïda de Verdi ou encore Carmen de Bizet, enthousiasment chaque année les spectateurs venus du monde entier.

Tout l'art de faire exister un monument

En 2002, la Commune d'Orange décide de faire appel à Culturespaces pour mettre en valeur et animer le Théâtre Antique. En 2006 est installé le toit qui protège actuellement la scène, une immense verrière de plus de 1000 m², à 32mètres de hauteur.

«L'on ne peut se lasser de considérer cette muraille si grande, si simple, si bien bâtie et si bien conservée», Stendhal, Mémoire d'un touriste. Classé au Patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture) en 1981, le Théâtre antique d'Orange témoigne de la grandeur de l'Empire romain en Occident.

Le Théâtre le mieux conservé de l'Empire romain

Le Théâtre d'Orange est le seul à avoir été conservé en Europe et deux autres seulement subsistent dans le reste de l'Empire romain : l'un à Aspendos en Turquie et l'autre à Bosra en Syrie. Le Théâtre Antique d'Orange constitue un témoignage historique unique. La façade extérieure 'La plus belle muraille de mon royaume'. C'est en ces mots que Louis XIV qualifiait le post scaenium, imposante façade du théâtre, de 103 mètres de long, 1,80 mètre d'épaisseur et 37 mètres de hauteur. Comme le mur de scène, elle comporte trois parties : la partie inférieure ornée de dix-neuf arcades d'ordre dorique qui s'intercalent

Écrit par le 2 juin 2026

entre les trois portes, un mur lisse uniquement paré de son bel appareil de pierres et, enfin, le niveau supérieur avec ses vingt-et-une arcades postiches qui semblent dessinées dans le mur.

Le mur de scène

Le mur de scène, le frons scaenae, était décoré de marbres, stucs, mosaïques, statues et autres colonnes. On pouvait également y voir des Victoires ailées conduisant des biges ou encore des centaures porteurs d'offrandes. Ces êtres mythologiques illustraient la victoire de l'ordre sur le chaos. S'il est aujourd'hui dépourvu de ses trois niveaux de riches décors, le Théâtre d'Orange possède la particularité exceptionnelle d'avoir conservé son mur de scène. La niche centrale, au-dessus de la porte royale, abrite une statue impériale d'Auguste de 3,55 mètres de haut. Cette niche a d'abord dû accueillir une représentation d'Apollon et il est probable que l'empereur triomphant ne lui ait été substitué que dans un deuxième temps. Il est vêtu du manteau de général, le paludamentum imperatoris et tient son bâton de commandement. Il rappelle à tous que, pour préserver la paix romaine, il faut respecter ses lois. Cette riche décoration était protégée par un grand toit en appentis. Pour faciliter certains effets (enlèvements, ascensions et apparitions), les machinistes et les acteurs pouvaient circuler entre le plafond décoré de caissons et la couverture du toit en tuiles ainsi que dans les couloirs cachés superposés sur deux niveaux dans le mur.

La scène

La scène, d'une largeur de 61 mètres et d'une profondeur de 13 mètres, elle est bordée à l'est et à l'ouest par deux tours, appelées parascaenia. Constituée d'un plancher reposant sur des poutres, elle était percée de trappes pour faire surgir des acteurs ou des machineries. A la limite de l'orchestra et de la scène s'élevait le mur du pulpitum, mur rectiligne décoré de statues servant de fontaines. Un ingénieux dispositif de câbles, treuils et contrepoids permettait de masquer aux spectateurs les acteurs et les praticables à l'aide d'un rideau de 3mètres de haut environ.

Les parascaenia

Ces deux tours se trouvaient de chaque côté de la scène. A l'intérieur étaient disposées des salles qui servaient de foyer. Pendant les représentations, les acteurs, les chars et les dispositifs scéniques y étaient rassemblés pour leur entrée en scène. Le ou les étages supérieurs devaient être utilisés comme magasins pour les décors ou accessoires.

Les gradins, la cavea,

Ils s'organisent autour d'un orchestra demi-circulaire et sont bâtis à flanc de colline pour en faciliter la construction et la solidité. Divisée en trois séries, la cavea est distribuée par des escaliers rayonnants. La série supérieure était couronnée d'un portique. Par temps de pluie ou de canicule, une grande toile, le velum, protégeait le public. Ce système se mettait en place grâce à des poutres fixées aux corbeaux couronnant les murs. Le velum recouvrait ainsi soit la scène soit le théâtre tout entier.

L'orchestra et la fosse

Ecrit par le 2 juin 2026

D'un diamètre de 19 mètres, ce demi-cercle est l'épicentre des gradins. Cet espace est un héritage de la tradition grecque. Il accueillait les chœurs des tragédies qui représentaient souvent la voix du destin et fournissaient au public, en chantant et en dansant, des explications sur le drame. Cependant, au cours des siècles, le répertoire théâtral romain a évolué et la voix du chœur s'est peu à peu estompée. La surface de l'orchestra, d'abord en terre battue, était recouverte d'un pavement, aujourd'hui disparu.

Le nymphée

À l'ouest du théâtre, un hémicycle a été taillé dans la colline et en son centre, un temple du IIe siècle, consacré aux nymphes, ces divinités des rivières et des eaux. Cette partie, traditionnellement appelée 'chambre de la courtisane', se trouve dans le prolongement d'une grotte naturelle qui aurait abrité une source.

Le toit de scène

Le Théâtre antique d'Orange était à l'origine recouvert d'une charpente datant du IVe siècle après JC, qui a disparu dans un incendie. Depuis le XIXe siècle, de nombreux projets de couverture ont été imaginés pour protéger les parements antiques du grand mur de scène, se dégradant inexorablement. En effet, le ruissellement des eaux de pluie et les nombreuses intempéries fragilisaient de plus en plus ce magnifique héritage de la Rome Impériale. Mais une restauration à l'identique était inenvisageable. Les vestiges romains étaient insuffisants pour tenter une restitution et aucun document, aucune archive n'avaient été préservés. Par ailleurs, la structure d'origine était en bois et la reconstruire aurait nécessité de faire peser une charge bien trop lourde sur l'édifice déjà érodé.

Une structure de verre et d'acier

Aussi, après de nombreuses années d'études et de réflexion, l'audacieux projet de Didier Repellin, architecte en chef des monuments historiques, fut finalement retenu. Responsable des chantiers de restauration de la Villa Médicis à Rome et du Palais des Papes à Avignon, il s'entoura des agences Arep et de la société Eiffel ayant collaboré aux campagnes de rénovation du Grand Palais et proposa une structure contemporaine de verre et d'acier. Ainsi, l'immense verrière de plus de 1000 m² du Théâtre Antique d'Orange est constituée de structures métalliques sur lesquelles s'appuient des plaques de verre. Cette toiture ne pèse que 200 tonnes, soit 50% de moins qu'une structure de bois. Préservant le monument, elle ne repose pas sur les pierres antiques mais sur une gigantesque poutre transversale de 61,70 mètres de long qui prend appui sur les bâtiments latéraux, renforcés par des injections de chaux dans la pierre. Ce projet préserve parfaitement l'acoustique unique et extraordinaire du Théâtre antique d'Orange.

L'installation du toit

Le toit a été installé à 32 mètres de hauteur alors que la voix humaine ne monte qu'à 25 mètres et le chant à 27. De plus, une membrane acoustique a été mise en place sous cette couverture de scène et joue le rôle de 'l'abat-son'. En intégrant les normes actuelles de sécurité, l'installation sert également de support aux éclairages et au rideau, qui, cachés par un fin maillage métallique, s'intègrent discrètement

Ecrit par le 2 juin 2026

au décor. Ce toit de scène a été imaginé pour ne dénaturer ni le paysage ni le monument, la toiture ne dépassant pas le mur nord et n'étant pas visible des perspectives environnantes.

Le Musée d'art et d'histoire d'Orange

Depuis 1933, un hôtel particulier du XVIIIe siècle abrite le Musée d'art et d'histoire d'Orange. La visite offre un complément indispensable à celle du théâtre, puisqu'au rez-de-chaussée sont conservés les fragments des frises provenant du décor du mur de scène : aigles, amazones et centaures y poursuivent, depuis des siècles, leur course figée dans la pierre. D'autres objets donnent une idée de ce qu'a pu être l'éclat de l'Orange impériale, entre autres la mosaïque aux centaures, la mosaïque aux amphorettes du IIIe siècle, les bustes en ronde bosse ainsi qu'une quantité d'objets de la vie courante, poteries, verres... Précieux document archéologique, l'impressionnant cadastre romain datant du premier siècle de notre ère, témoigne de l'implantation romaine en Narbonnaise. Il rend compte des questions fiscales et foncières à l'époque gallo-romaine. Les plaques de marbre fixées au mur sont admirablement conservées, et donnent à voir le cadastre le plus complet à ce jour.

L'Arc de Triomphe

Autre témoignage de la grandeur romaine à Orange, l'Arc de triomphe est également inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. Il s'agit en fait d'un arc urbain à caractère commémoratif servant de porte à l'entrée de la ville et non d'un arc de triomphe dans la mesure où les triomphes étaient exclusivement célébrés à Rome. Érigé sous Tibère en hommage aux vétérans de la IIe Légion gallique qui avaient fondé la ville, c'est un monument exceptionnel de l'art romain provençal. Constitué d'une porte monumentale à trois baies et d'un double attique, il est agrémenté d'un riche décor de panneaux d'armes : boucliers, casques, enseignes... Sur le premier attique, la présence exceptionnelle d'attributs maritimes est une allusion originale à la suprématie de Rome sur le monde des mers.

Culturespaces

Culturespaces est un acteur privé ayant pour objet -depuis 28 ans- la gestion globale de monuments et musées, la création de centres d'art, l'organisation d'expositions temporaires et numériques immersives. L'entreprise gère 14 sites, totalise 4,2M de visiteurs en 2018, conçoit 13 expositions temporaires par an et sa fondation a accueilli 8 000 enfants. La vision de l'entreprise ? Concevoir une expérience culturelle autour du visiteur ; Participer à la restauration des monuments historiques ; Valoriser et entretenir des parcs et jardins ouverts au public ; Etre en lien avec les commissaires d'expositions, prêteurs, conservateurs, scénographes, graphistes, artistes ; Produire des expositions et des créations contemporaines numériques ; Mettre en place des communications ciblées auprès des visiteurs et inciter à la culture ; Organiser des colloques meetings et réunions professionnelles dans ses sites de réception privés ; offre de librairies-boutiques et de restaurants et salons de thé ; Création d'événements d'envergures comme les Grands jeux romains (Nîmes) ; Garantir la sécurité des visiteurs, des lieux, œuvres, collections.

Écrit par le 2 juin 2026

Visites théâtralisées et nocturnes

En juillet et août, Le Théâtre antique d'Orange propose des visites théâtralisées pour tous et ouvre ses portes exceptionnellement en soirées avec un piano en accès libre sur la scène.

Les Augustales

Les Augustales invitent à un voyage dans le temps, plus précisément au 1^{er} siècle après Jésus-Christ, au gré d'un cheminement théâtralisé et ponctué d'animations comme des ateliers, de la musique, des contes et des saynètes historiques.

Tous les jours : 6 visites théâtralisées par jour avec deux thèmes, 'Le théâtre romain : toute une histoire !' Horaires : 10h30-13h30 et 15h30, durée 30 à 40 min et 'Légionnaires, engagez-vous !' Horaires : 11h30-14h30 et 17h, durée 20 à 30 min. En plus de ces visites théâtralisées, le théâtre propose des visites guidées en français et en anglais : 'L'histoire du théâtre à travers le temps'. Horaires : à 10h, 11h, 14h et 16h, durée 40 min.

De jeudi 9 Juillet à vendredi 31 Août de 10h À 18h. Tarifs plein 11,50€, réduit : 9,50€, offre famille 36€. Tarifs Orangeois : plein 7,50€, réduit 6,50€, famille : 21,50€. Complément visite virtuelle : 3€ par personne.

Les visites nocturnes

Soirée avec piano en libre accès sur la scène, visite audio-guidée. 'Piano en scène' de jeudi 23 juillet à vendredi 21 août sauf les lundis 27 juillet, 10 août et samedi 15 août. Soirée avec piano en accès libre sur la scène.

Dernière entrée à 22h.

Panique en coulisses

Lundi 6 et jeudis 23 et 30 juillet et jeudi 6, mercredi 12, jeudi 13 et 20, mardi 25 et jeudi 27 août. Découverte des secrets du spectacle romain à l'aide d'un livret-jeux ponctué d'ateliers à partir de 7 ans et Escape Game.

Dernier départ « Panique en coulisses » à 21h30. Dernier départ de l'Escape Game à 21h.

Galerie multimédia 'Des romains aux Chorégies' accessible pour chaque nocturne.

Visite virtuelle non accessible en soirée.

Tarifs de 19h à 21h30 : 11,50€, réduit : 9,50€, famille 36€. De 21h30 à 22h 8,50€ ; réduit 6,50€, famille 26€, tarif Orangeois 5€ livret-jeux inclus.

Ecrit par le 2 juin 2026

Escape game 'Teutobod : la malédiction des barbares'

'Teutobod, la malédiction des barbares' propose une redécouverte du théâtre et de son histoire en résolvant énigmes et défis. En équipe de 2 à 6 personnes, cette nouvelle activité propose une redécouverte du Théâtre et de son histoire tout en résolvant énigmes et défis.

5€ en complément du billet d'entrée.

Fête romaine

La fête romaine réunit les passionnés d'histoire le temps d'un week-end durant lequel se déroulent des animations, des ateliers pour grands et petits et des rencontres avec des reconstituteurs. Deux jours en immersion pour revivre l'époque des fondateurs de la colonie romaine d'Orange en 35 avant notre ère.

La réalité virtuelle

La réalité virtuelle s'invite au théâtre antique. Cette visite permet la reconstitution digitale du Théâtre à l'aide d'un casque de réalité virtuelle. Le lieu révèle ainsi au public son histoire de l'édification à l'inauguration, révélant toute sa splendeur passée. Les visiteurs font un bond dans le temps, vivant une nouvelle expérience sensorielle et émotionnelle.

Les romains aux Chorégies

Les visiteurs sont entraînés au cœur des grandes heures qui ont rythmé l'histoire du théâtre : la Belle époque, Orange 75 le Woodstock français, le monde des Chorégies et de l'opéra lyrique. Réalisé par Bruno Cohen, ce parcours mêle théâtre optique, projections vidéo et extraits musicaux et permet aux jeunes d'appréhender l'histoire du théâtre antique de façon ludique.

(replay) France 5 : Echappées belles « fabuleux » en Vaucluse

Ecrit par le 2 juin 2026



Diffusée sur France 5 samedi dernier, l'émission 'Echappées belles' consacrée à Avignon et le Vaucluse est encore disponible en 'replay' sur le site de France TV jusqu'au samedi 11 juillet.

Durant 93 minutes, Sophie Ducasse alias 'Tiga', la présentatrice de cette émission depuis 2018, accompagne le téléspectateur dans ce voyage au pays des papes. Au programme : Avignon et son patrimoine classé au patrimoine mondial de l'Unesco, la maison d'hôtes des jardins de Baracane, le club d'aviron de la Société Nautique d'Avignon (SNA), l'île de la Barthelasse, les ruches du palais des papes, le restaurant 'le Potard', les Halles, la ferme de la Reboul, la table de la Mirande mais aussi Villeneuve-lès-Avignon, la confrérie de l'ail de Piolenc, le vignoble de Gigondas, l'escalade des Dentelles de Montmirail, les randonnées sur contreforts du mont Ventoux, le gîte de Vergol à Montbrun-les-Bains, les cavités du plateau d'Albion, le simulateur de chute libre de Pujaut, le Mistral, Eric Hoinville un ingénieur de RES, le domaine de Beurenard de Daniel Coulon à Châteauneuf-du-Pape, Brune Passini artisan savonnière à la Manufacture du siècle à Carpentras, Pernes-Les-Fontaines, Benjamin Masson producteur de spiruline avant de conclure par une évocation du Festival d'Avignon et une découverte de Carpentras. Un week-end « fabuleux » et « inoubliable » au dire de Tiga.

<https://www.france.tv/france-5/echappees-belles/echappees-belles-saison-14/1057067-week-end-a-avignon.html>

Sécheresse : le Vaucluse en situation de 'vigilance'



Le préfet de Vaucluse vient de classer le département en situation 'vigilance' concernant les risques de sécheresse. Après une pluviométrie excédentaire d'octobre à décembre 2019, cette décision a été prise après consultation du comité départemental 'Sécheresse'.

« Bien que la situation hydrologique en Vaucluse soit jugée globalement plus favorable que les années précédentes, on observe d'ores et déjà une dégradation sur le bassin du Lez, et dans une moindre mesure sur le bassin de l'Aygues, expliquent les services de la préfecture. Les prévisions météorologiques semblent confirmer l'installation d'un temps chaud et sec, dans un contexte d'augmentation des prélèvements agricoles et d'eau potable. Dans ce cadre, le risque d'une dégradation rapide de la situation

Écrit par le 2 juin 2026

de sécheresse est à craindre.

En conséquence, il appartient dès à présent aux usagers de porter une attention particulière à leurs besoins en limitant au strict nécessaire leur consommation d'eau dans tout le département.

Il est demandé à chacun de :

- restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs...),
- réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité,
- réduire les consommations d'eau domestique,
- organiser la gestion du remplissage des piscines, pour éviter de déstabiliser le fonctionnement des réseaux d'eau potable,
- procéder à des arrosages modérés des espaces verts et mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage,
- adapter les plantations aux conditions climatiques de la région,
- anticiper sur les éventuelles restrictions futures.

Les maires peuvent par ailleurs prendre, par arrêté municipal, des mesures de restriction plus contraignantes et adaptées à la situation locale, en fonction de la gestion de leur réseau d'eau potable.

En cas d'aggravation de la situation et conformément au plan-cadre sécheresse départemental, des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau pourraient être engagées rapidement

L'arrêté préfectoral est consultable sur le site : www.vaucluse.gouv.fr (Portail de l'État en Vaucluse : Protection de l'Environnement - l'Eau et la Pêche - Police de l'Eau).

Mairie d'Avignon : tous derrière et (Cécile) Helle devant

Écrit par le 2 juin 2026



39 voix pour la socialiste Cécile Helle, 8 pour la RN (Rassemblement national) Anne-Sophie Rigault, 4 pour l'écologiste Jean-Pierre Cervantès et 2 bulletins blancs, voilà le résultat du vote du 3ème tour des municipales dans la Cité des Papes ce samedi matin.

« Emotion, fierté et honneur. »

Cécile Helle rempile donc pour un second mandat : « Vous imaginez l'émotion, la fierté, l'honneur mais aussi l'immense responsabilité qui sont les miens dans ce contexte de crise. 'Avignon, notre coeur, notre force', titre de notre liste, montre que je suis maire de tous les avignonnais, que je me battrais dans l'intérêt de la ville, du territoire de l'agglomération et je saurai me montrer digne de votre confiance renouvelée ».

Elle poursuit : « Rien ne se bâtit de grand quand on est seul. Comme députée puis comme conseillère régionale j'ai toujours eu l'exigence du résultat. Cela donne des devoirs, pas des droits. Avec une équipe

Ecrit par le 2 juin 2026

partiellement renouvelée, rajeunie, notre axe d'action c'est agir pour les autres, le bien commun, l'intérêt général. Et j'espère que les débats dans cette enceinte républicaine qu'est la mairie seront plus sereins, plus respectueux. »

Après avoir brièvement passé en revue les temps forts de sa 1ère mandature 2014-2020, la maire d'Avignon évoque les projets 2020-2026 : l'école de l'éco-quartier Joly Jean, la rénovation urbaine, le parc de la Confluence, le réaménagement de la gare centre... Et insiste sur 3 défis : l'urgence climatique, la solidarité et la démocratie citoyenne après les 68,13% s'abstention du second tour le 28 juin dernier. Et de conclure, avant d'enfiler à nouveau l'écharpe tricolore sous des applaudissements nourris : « Je ferai ce que j'ai dit et je dirai ce que je fais ».

« L'opposition s'exprime. »

C'est au tour de Jean-Pierre Cervantès (15,29% des suffrages) de prendre la parole. Pour féliciter la maire et se féliciter que les séances du conseil municipal soient enfin retransmises sur internet. Fidèle à ses convictions, il demande à la nouvelle majorité « d'arrêter de bétonner la ville et de la végétaliser avec autre chose que d'énormes pots en plastique ».

Lui succède Anne-Sophie Rigault qui critique immédiatement Cécile Helle : « Quelle légitimité accorder à une équipe qui se retrouve un peu là par hasard, sans panache? » demande-t-elle...

« Je croyais que vous alliez cesser de donner dans la provocation » ironise Cécile Helle. L'élue RN conclura « cette élection vous ne l'avez pas gagnée, nous ne l'avons pas perdue » (On dirait du Martine Vassal dans le texte au soir du second tour et avant son retrait de la bouillabaisse marseillaise...).

Plus posé, le LR Michel Bissière réclamera de la sérénité, de la dignité pour les élus qui représentent la population d'Avignon. « Nous sommes dans l'opposition mais nous serons constructifs, combatifs et vigilants. »

Enfin Mouloud Rézouali qui fait partie de l'équipe écologiste de Jean-Pierre Cervantès, proposera notamment que le montant des indemnités des élus se limite au Smic. Cécile Helle lui apprendra, puisqu'il n'était pas encore élu en 2014, qu'elle avait déjà baissé son salaire de 20% (soit moins 1400€ par mois), celui des adjoints de 10% (donc -100€) ce qui a représenté 70 000 € par an, donc 420 000€ d'économies pendant les 6 ans de son 1er mandat.

Prochaine réunion des 53 conseillers municipaux d'Avignon, vendredi 10 juillet à 10h à la Mairie.

Les résultats :

« Avignon notre coeur notre force » (C Helle) 45,62% - 39 sièges

Ecrit par le 2 juin 2026

- « Avignon à coeur » (A-S Rigault) 30,06% - 8 sièges
- » Avignon écologique Sociale Solidaire » (JP Cervantès) 15, 29% - 4 sièges
- « Avignon en grand » (M Bissière) 9,03% - 2 sièges

La liste des 20 adjoints a la maire d'Avignon :

- 1 / Claude Nahum (Président de l'ADIL et de la LICRA)
- 2 / Catherine Gay
- 3 / Paul-Roger Gontard
- 4 / Laure Minssen
- 5 / Fabrice Martinez-Tocabens
- 6 / Zinèbe Haddoui
- 7 / David Fournier
- 8 / Laurence Lefèvre
- 9 / Claude Tummimo (ex président de la Fédération des Commerçants d'Avignon)
- 10 / Frédérique Corcoral
- 11 / Sébastien Giorgis
- 12 / Isabelle Labrot
- 13 / Julien de Benito
- 14 / Amy Mazari-Allel
- 15 / Jean-Marc Bluy
- 16 / Nathalie Gaillardet
- 17 / Eric Deshayes
- 18 / Isabelle Portefaix
- 19 / Kader Belladj

Le nouveau 1er ministre a été secrétaire général de la préfecture de Vaucluse



[Jean Castex](#), le nouveau Premier ministre nommé à la place d'Edouard Philippe, a notamment été secrétaire général de la préfecture de Vaucluse de 1999 à 2001 où il fera notamment ses armes dans le domaine de la politique de la ville. Ensuite cet énarque sera président de la Chambre régionale des comptes d'Alsace, puis directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins au ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, directeur de cabinet de Xavier Bertrand, conseiller aux affaires sociales au cabinet du président de la République française auprès de Nicolas Sarkozy puis enfin délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris et président de l'Agence nationale du sport avant d'être missionné en avril dernier par le gouvernement pour préparer le déconfinement.

Écrit par le 2 juin 2026

C'est là que ce natif du Gers âgé de 55 ans, a notamment été en lien avec le Vaucluse via [Jean-Baptiste Blanc](#), vice-président du Conseil départemental de Vaucluse, dans le cadre du groupe de réflexion de l'ADF (Assemblée des départements de France) concernant la stratégie de déconfinement. ([voir son interview vidéo dans "Paroles de Décideurs"](#)). L'élu cavaillonnais figurait en effet parmi la douzaine d'élus et DGS (Directeur général des services) de France à lui avoir transmis une note de 6 pages intitulée 'Tester, tracer et mieux isoler'.

Elu local, Jean Castex est maire de Prades dans les Pyrénées-Orientales depuis 2008. Il vient d'être réélu lors du premier tour avec 70,2 % des voix.

20 gardes forestiers pour surveiller les forêts du Parc naturel régional du Luberon

Ecrit par le 2 juin 2026



La Région Sud et le Parc naturel régional du Luberon mettent en place sur le terrain une équipe de 20 gardes régionaux forestiers dans le cadre du programme régional 'Guerre du feu' afin de surveiller les massifs forestiers du Luberon et sensibiliser le public au risque incendie.

Le 1er juillet dernier, au Colorado provençal à Rustrel, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon ont lancé la campagne 2020 'Guerre du feu'. Jusqu'au 31 août, 20 jeunes vont être mobilisés afin de prévenir au mieux les incendies de forêt par une sensibilisation accrue des touristes et des résidents pendant la période estivale.

Les gardes seront déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés du territoire : la forêt des Cèdres du Petit Luberon, le vallon de l'Aiguebrun, le colorado de Rustrel, les gorges de Régalon, d'Oppedette et de Véroncle, la colline Saint-Jacques à Cavaillon et une partie du Sud Luberon (Lourmarin, Cucuron, Cabrières d'Aigues, Peypin d'Aigues).

« Sensibilisation de 78 000 personnes en 2019. »

Écrit par le 2 juin 2026

Créée en 2018, la Garde Régionale Forestière a pour mission de développer la culture du risque incendie auprès de la population résidentielle ou passagère. Elle permet également de renforcer les capacités des acteurs régionaux en matière de prévention, information, sensibilisation, et surveillance du risque incendie aux abords des espaces naturels et forestiers sur la saison estivale.

En tout, 134 jeunes de 18 à 25 ans, formés par des professionnels du feu et connectés aux sapeurs-pompiers, seront déployés sur 11 collectivités du territoire régional de Paca pour appuyer la sécurité civile. Le budget dédié à cette opération est passé en 2020 à 670 000€ contre 580 000€ en 2019. Dans ce cadre, l'enveloppe consacré au PNRL s'élève à 105 106 €, financé à hauteur de 80 % par le Conseil régional. L'an dernier, le dispositif a permis de sensibiliser plus de 78 000 personnes aux risques d'incendie.

« Accès aux forêts encadré par un arrêté préfectoral valable du 28 juin au 15 septembre. »

Rappelons que dans le Vaucluse, l'accès aux forêts est encadré par un arrêté préfectoral valable du 28 juin au 15 septembre. Ainsi, en cas de risque incendie exceptionnel l'accès aux massifs est interdit, à toute heure et pour tout le monde. Lorsque le risque incendie est 'Très Sévère', cet accès est autorisé de 5h à 12h sur les massifs forestiers du Petit et Grand Luberon, Monts de Vaucluse, Basse Durance. Les jours où le risque incendie est 'Sévère', 'Modéré', 'Léger', 'Faible' l'accès est autorisé. Mais le bivouac et le camping sauvage restent interdits.